

DEPARTEMENT  
VAUCLUSE

ARRONDISSEMENT  
APT

DELIBERATION  
N°2020/005

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU SYNDICAT DU CABEDAN NEUF  
425 CHEMIN PERUSIER  
84 300 TAILLADES

### SEANCE DU 6 FEVRIER 2020

SYNDICS TITULAIRES	6
QUORUM	4
SYNDICS PRESENTS	6
VOTES POUR	6
VOTES CONTRE	0
ABSTENTIONS	0

#### **PRESENTS :**

Syndic titulaire : PELISSIER Laurence – HONORAT Guy – DEVINE Marc - LIENS Charles

Excusé : PONCET Norbert

Syndic suppléant : NOUGUIER Marie Claude - CALVIERE Robert

L'an deux mille vingt et le six février, la Commission syndicale du syndicat s'est réunie à dix-huit heures au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances.

**Objet** : INTEGRATION DE PARCELLE

=====

le syndicat a reçu une demande de raccordement sur la commune de Cheval Blanc, chemin de Cassouillet, dans le cadre des travaux d'extension du réseau :

La parcelle à intégrer sur le réseau est celle de :

Mr VIALLE Laurent	AM 348	156	m <sup>2</sup>
	AM 350	344	m <sup>2</sup>

La surface totale intégrée soit 500 m<sup>2</sup> étant inférieur à 7% de la totale du périmètre (912 Ha), le syndicat est amené à se prononcer sur l'intégration de la parcelle dans le périmètre de l'association.

**Oui l'exposé du Président** : la commission syndicale approuve l'intégration des parcelles AM 348-350 dans le périmètre de l'association et décide de soumettre cette décision à l'approbation de Monsieur le Préfet de Vaucluse.

Ainsi délibéré, les jours, mois et an que dessus.  
Pour copie conforme

Le Syndic



Le Président

Mr HONORAT Guy



Envoyé en préfecture le 13/02/2020
Reçu en préfecture le 13/02/2020
Affiché le
ID : 084-298401712-20200206-2020_005-DE